

**DECISION N° 20260115_P_013
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

Département de la Haute-Loire

Arrondissement D'YSSINGEAUX

Communauté de Communes
LOIRE SEMENE

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Sophie Loriette « Naturopathe / Reflexologue » pour 3 ateliers à destination des parents dans l'objectif de les accompagner dans les difficultés rencontrées entre équilibre professionnel /familial et besoins personnels dans le cadre de l'espace de vie sociale Pierre ROYON.

Le Président,

N° 20260115_P_013

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Sophie LORIETTE
Naturopathe/Reflexologue
13 place des Victimes de la déportation du travail
43240 Saint Just Malmont**

Pour la mise en place de 3 ateliers d'1h30 à destination des parents afin de les informer et les accompagner dans les difficultés rencontrées entre équilibre professionnel/familial et besoins personnels.

Date : du mois de janvier au mois de juin 2026

Participants : Parents du territoire

Lieu : Espace de Vie Sociale le Part'Age.

Montant : 285€ TTC

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVÉ SUR SEMENE, Le 15 janvier 2026

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260115-20260115_P_013-AU
Reçu le 27/01/2026